

Nice Matin indique qu'un plan d'investissement est prévu par la Métropole : Ce lundi, un plan d'investissement est exceptionnellement présenté en mairie. Investissement. Croissance. Emploi. Tels sont les maîtres mots, martelés par Christian Estrosi. Ce projet, permet de répondre à "la question suivante: est-ce que nous voulons rester sur une trajectoire d'investissement pour permettre de soutenir la compétitivité, l'attraction et l'emploi de nos administrés ou est-ce que nous voulons baisser jusqu'à 60 % de leurs investissements comme c'est le cas comme dans d'autres Métropoles comme à Lille?", interroge le maire de Nice.

Ce plan qui s'étale jusqu'en 2020 prévoit 140 millions d'euros d'investissement sur trois ans, soit au total 420 millions sur la période de trois ans.

Ce projet, un nouvel impôt? Le maire de Nice anticipe les questions et dans son discours, il appuie: cet investissement se fera "sans augmenter les taux de fiscalité".

Hors peu après la journaliste de Nice Matin écrit : Les maires de la Métropole ont décidé de la création d'un taux de 6,4% sur le foncier bâti, qui n'était pas fiscalisé auparavant. Cette taxe se rajoutera donc, à l'impôt foncier. Elle sera mise en place dès le mois d'octobre. Pour les 49 communes métropolitaines, cette augmentation va varier. "Entre 3 euros et 29 euros par mois, selon les communes". "La priorité, c'est l'investissement. Certains disent qu'il faut freiner. Nous, nous accélérons... (avec l'argent des contribuables. Nous ne savons pas comment vous remercier messieurs Estrosi, Segura et consorts. Saintlaurentduvar.net)